

Ambulancier-ière diplômé-e ES



Technicien-ne ambulancier-ière

Formation en Ecole Supérieure



Ambulancier-ère diplômé-e ES : 3 ans

Technicien-ne Ambulancier-ère ES : 1 an Certificat romand

- Avoir 18 ans révolus
- Etre titulaire d'un titre attestant une formation au niveau secondaire II : maturité gymnasiale ou professionnelle, diplôme d'une école de degré diplôme, ou CFC, ou formation jugée équivalente
- Maîtriser la langue française parlée et écrite
- Etre détenteur du permis de conduire de catégorie B
- Etre au bénéfice d'un casier judiciaire vierge
- Répondre aux conditions permettant de bénéficier d'un subventionnement des coûts directs de formation par les cantons signataires de l'accord AES.

Pour plus d'informations sur la formation et les admissions, rendez-vous sur :

www.es-asur.ch

Nous contacter

**ES ASUR - Ecole Supérieure
d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande**
En Budron C8 - 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tél. +41 (0)21 614 00 60
du lu au ve de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00
Fax. +41 (0)21 617 41 60 - Email. info@es-asur.ch

